

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES  
ET  
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 20 - FÉVRIER 1956

BULLETIN TRIMESTRIEL  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 20 - FÉVRIER 1956

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE**

24 NOVEMBRE 1955

La séance fut ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Pierre Montet, Président. Le procès-verbal de la précédente Assemblée fut adopté à l'unanimité.

**Membres excusés :**

Mme Schott, Mme Rousseau-Prouvay, Mlle Legrand, M. Briot, M. l'Abbé Bucher, MM. Daumas, Grelet, Guillaumont, Lauer, Lefebvre, Sainte-Fare Garnot, Schwartz, Van de Walle, ainsi que le Musée Archéologique de Zagreb.

**Rapport moral du Président :**

Après un bref rapport moral du Président, au cours duquel furent évoquées les activités égyptologiques de l'année, la parole fut donnée à M. Valeur, notre Trésorier.

## RAPPORT FINANCIER

pour l'Assemblée Générale du 24 Novembre 1955

### BILAN

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations . . . . .	282.000	Secrétariat . . . . .	5.720
Vente de volumes de la revue . . . . .	64.000	Fournitures et tim- bres . . . . .	11.619
Prix de l'Associa- tion France- Egypte . . . . .	54.882	Impressions . . . . .	172.857
Coupons de titres . . . . .	2.048	Remboursement à l'Imprimerie Na- tionale des ven- tes de l'année . . . . .	55.600
		Versé aux réserves . . . . .	157.134
	<hr/>		<hr/>
	402.930		402.930

Pour la première fois depuis deux ans, la situation est bénéficiaire. Les déficits des deux années précédentes, soit 126.351 fr., sont entièrement couverts et un boni subsiste pour 157.134 — 126.351, soit 30.783 fr.

Cette situation est due :

1° à un recouvrement plus rapide des cotisations. Au 14 octobre 1954, 126 membres n'avaient pas versé leur cotisation. Au 15 novembre 1955, 63 membres ne sont pas en règle avec la Société.

2° à un prix de 55 £ égyptiennes décerné à la Société par l'Association France-Egypte.

Cependant, la vente de la Revue n'a pas suivi le même rythme qu'au cours des années antérieures. En 1953-1954, le Tome IX a été vendu à concurrence de 63 volumes ; en 1954-1955, il a été cédé seulement 4 exemplaires du Tome IX et 30 du Tome X. Les Membres de la Société viennent de recevoir, en même temps que la convocation à la présente assemblée, un avis les informant des conditions de vente du Tome X.

Certains d'entre eux ont reçu pour leur cotisation en retard un rappel.

Ces appel et rappel seront certainement entendus.

Enfin, je signale :

1° qu'il y a actuellement 6 Membres fondateurs ou à vie et 252 Membres actifs ;

2° que les disponibilités s'élèvent :

Au Crédit Algérien . . . . .	223.699
Au Compte Courant Postal . . . . .	251.600
	<hr/>
	475.299

#### Renouvellement des Membres élus du Comité :

Les Membres rééligibles en 1955, présentés sur les Bulletins de vote : MM. de Buck, F. Charles-Roux, O. Kæfæd-Petersen, Nagel et Vincenot, ont été réélus, à l'unanimité.

#### Présentation de nouveaux Membres :

**Membre d'Honneur :** Le Bureau Egyptien d'Education de l'Ambassade d'Egypte à Paris.

**Membres actifs :** Mlle Asaad (Egypte), M. A. Carles, Mlle R. Frin, M. G. Goyon, M. G. Gromyko (Rép. Argentine), Mlle M. Jessel, Mme G. Sarrazin, Mlle D. Sarofin, Maître Vidal, Docteur Erich Winter (Autriche).

### Communications :

Deux communications étaient à l'ordre du jour. La première fut faite par Paul Barguet et avait pour titre : **Le rôle religieux du Grand Majordome de la Divine Adoratrice**. La seconde, assurée par Mme Desroches-Noblecourt, avec des projections en couleurs, concernait les « **Temples de la Nubie et leur Destin** ».

La séance fut levée à 19 heures.

## UN ASPECT RELIGIEUX DU GRAND-MAJORDOME DE LA DIVINE ADORATRICE

par Paul BARGUET

Les Divines Adoratrices, dont la première en titre est Ahhotep I<sup>re</sup>, mère d'Ahmosis, à la XVIII<sup>e</sup> dynastie, jouèrent à Thèbes pendant deux siècles, à partir de la XXIII<sup>e</sup> dynastie (depuis Chepenoupet I<sup>re</sup>, fille d'Osorkon III), un rôle important dans la royauté égyptienne; filles de rois, elles détenaient en Haute-Egypte le pouvoir spirituel comme héritières des grands-prêtres d'Amon, faisant bénéficier la maison royale des immenses biens du maître des dieux (1).

Elles étaient assistées, dans leurs fonctions sacerdotales, d'un « grand majordome de la Divine Adoratrice », qui veillait, d'autre part, aux affaires intérieures de leur maison et était chargé, en outre, de l'administration extérieure; les plus connus de ceux-ci sont : Haroua, Akhamenerou, Aba, Pabasa, Padineith et Chechanq. C'étaient là, assurément, de grands personnages, et l'on peut aisément juger de leur importance à la magnificence des tombes qu'ils se firent tailler en bordure de la falaise thébaine, dans le district de l'Assassif. Or, lorsque le grand-majordome apparaît, sur un bas-relief, aux côtés de la Divine Adoratrice, il est, de façon constante, figuré sous l'aspect d'un petit personnage tenant dans une main le flabellum.

De cette taille anormale, demeurée encore inexpiquée, un bas-relief, dans le domaine d'Amon de Karnak, semble nous donner la raison.

(1) Sur les Divines Adoratrices, cf. G. LEFEBVRE, *Histoire des grands-prêtres d'Amon de Karnak*, pp. 35-39; SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amun*; et M. LICHTHEIM, dans *J.N.E.S.*, 7 (1948), p. 163, sq.

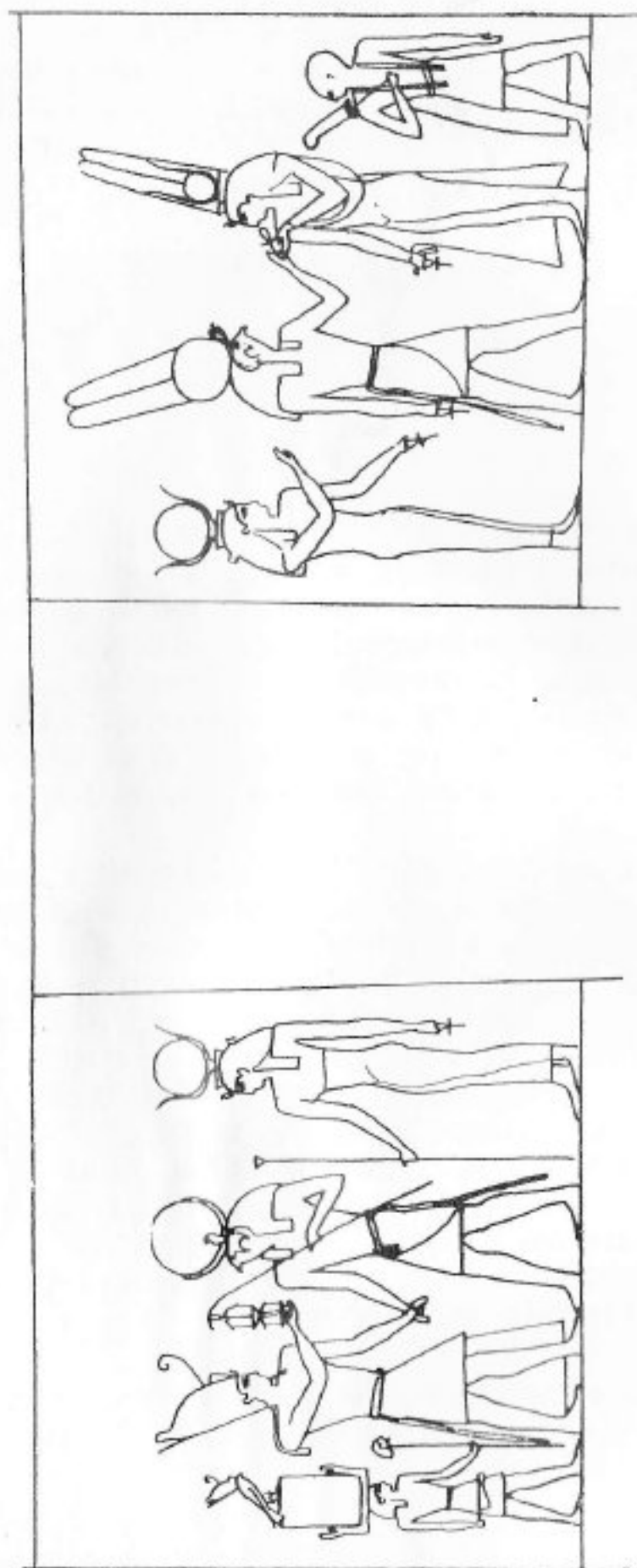


Fig. 1

Sur la voie unissant la grande salle hypostyle du temple d'Amon au temple de Ptah, la porte d'entrée du temple d' « Osiris-maître-des-aliments » (*Wsîr nb df 3*) (1), élevé par Amasis et Ankhnesneferibrê, présente, au registre supérieur, face Est, de ses deux montants, deux scènes symétriques : d'un côté le roi, suivi de son *ka*, reçoit les jubilés du dieu Chonsou qu'accompagne Hathor, de l'autre la Divine Adoratrice, suivie de son grand-majordome, reçoit le symbole de la vie du dieu Montou qu'accompagne Hathor. La similitude de représentation entre le roi suivi du petit personnage qu'est le *ka* royal et la Divine Adoratrice suivie du petit personnage qui figure le grand-majordome, invite à rapprocher ce dernier du *ka* royal (fig. 1. (2))

Ainsi, le grand-majordome jouerait, auprès de la Divine Adoratrice, le même rôle que joue le *ka* royal auprès du roi; il en serait l'équivalent exact. On aimerait, évidemment, pouvoir définir avec précision ce qu'est le *ka* royal; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il a essentiellement ici un rôle protecteur, et qu'il est une sorte de support, un tuteur, derrière le roi. Bien qu'il fût un principe spirituel, il était, très certainement, présent, dans les cérémonies du culte où un prêtre revêtait, derrière le roi, le costume du *ka* (3). Pour les Divines Adoratrices, c'était donc le grand-majordome qui représentait, derrière elles, le *ka* royal.

\*\*

(1) Le nom du dieu auquel ce temple est dédié est fourni par un linteau de la porte du sanctuaire, linteau actuellement au British Museum; cf. SHARPE, *Egyptian Inscr.*, II, pl. 32.

(2) P.-M., *T.B.*, II, 63-65, temple C, entrance (1), (2).

(3) Cf. P. LACAU, dans *Rev. Hist. Rel.*, 143 (1953), pp. 1-2.

## **LES TEMPLES DE NUBIE ET LEUR DESTIN**

par M<sup>me</sup> Ch. DESROCHES NOBLECOURT

Cette conférence avait pour premier objectif d'entraîner l'auditoire sur les rives du Nil entre la première et la seconde cataracte, en une période où les eaux basses permettent de visiter les principaux sanctuaires généralement engloutis par les flots emmagasinés ainsi sous l'effet de l'actuel barrage d'Assouan. C'est donc avant tout, la relation d'un voyage exécuté au cours du mois de septembre 1955 en compagnie du Directeur Général du Service des Antiquités de l'Égypte, le Professeur Mustapha Amer, et de quelques Hauts Fonctionnaires de ce même Service, dont l'Architecte en Chef Mohamed Mahdi, le Chef des Inspecteurs Zaki Saad, l'Inspecteur de Haute-Égypte Ibrahim ainsi que notre collègue Louis Christophe, Secrétaire des Editions du même Service. Ce voyage, aussi pittoresque qu'il fut, aidé en cela par un bateau digne du temps de Maspero, — hâlé par le traditionnel remorqueur le jouxtant étroitement et que l'on quittait pour descendre vers les différents sanctuaires à toutes les heures du jour brûlant ou de la nuit cendrée, — répondait à une mission très précise demandée par le Ministre Égyptien de l'Éducation Nationale et de la Culture, le Major Kamal Eddin Hussein : organiser le travail de relevés qui allait être entrepris au cours de l'hiver même dans les Temples épargnés jusque-là, mais à ce moment même les plus menacés par le projet de construction du Haut-Barrage. Ce dernier, on le sait, risquerait de transformer toute la Nubie en un lac dont les eaux devraient monter jusqu'à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer. (Le barrage actuel en Assouan les élève déjà à 120 mètres.)

La demande qui était adressée par le Ministre Egyptien s'explique tout naturellement si l'on expose avant tout ici même la plus récente Fondation égyptologique qui vient de voir le jour, au Caire, grâce aux efforts conjugués du Gouvernement égyptien et de l'UNESCO.

Il s'agit du *Centre de Documentation et d'Etudes sur l'histoire de l'art et de la civilisation de l'ancienne Egypte*.

Une telle institution manquait jusqu'à présent sur les bords du Nil et il était urgent d'organiser des archives où l'on aurait avant tout réuni sur place, enregistré, classé tous les documents relatifs aux antiquités de cette fabuleuse histoire. Pour ce faire il était d'abord nécessaire de se référer aux matériaux existants, puis il convenait de les compléter, de prendre soin, en les relevant dans tous leurs détails, de ceux qui en premier sont susceptibles de disparaître, coordonner le système des relevés et aussi organiser les possibilités d'échanges de cette documentation. Mais là ne doit pas s'arrêter l'effort : la confrontation d'une telle masse de documents, entraîne naturellement son exploitation immédiate, par la constitution de nombreux fichiers qui bientôt peuvent aboutir à de véritables dictionnaires de toutes sortes, et qui naturellement n'atteindraient pleinement leur but que s'ils sont mis à la disposition de tous les collègues. De plus un Centre de cette espèce ne devant pas se limiter à réunir la documentation qui s'est amassée un peu partout dans les Services égyptiens, puis à l'étranger, mais étant destiné à entreprendre de véritables « campagnes » de relevés sur le terrain, il importait d'envisager aussi, par la même occasion, les possibilités de diffusion de cette matière scientifique par les moyens les plus modernes, les plus complets, accessibles à tous ceux qui en exprimeraient le désir, et aux frais les moindres. En un mot il faut que toute la matière utile aux chercheurs, — qu'ils soient philologues, archéologues, historiens de l'art, spécialistes de toutes sortes ou même amateurs éclairés, désireux d'obtenir telle ou telle documentation sur un sujet déterminé, — puisse être diffusée, suivant les ensembles monumentaux ou les sujets; sous forme de copies de textes, de descriptions archéologiques, de plans et de relevés architecturaux, de dessins et croquis, voire de maquettes, de photos en noir et clichés de projection en couleur. Pour qu'une telle information serve utilement ses buts, il la faut sans reproche, d'une précision absolue et exécutée par les plus qualifiés, d'une part; qu'elle soit extrêmement maniable et ne fasse jamais

double emploi avec les magnifiques éditions scientifiques des fondations égyptologiques créées à ce jour, qui présentent une matière d'information en bibliothèques presque toujours remarquable sans toutefois bien souvent permettre à l'étudiant, au chercheur, d'épuiser la source pictographique, ni lui fournir le document aisément manipulable, accessible, par feuillets détachés sur lequel il lui est loisible de porter à son tour certaines annotations, ou même de bénéficier de plusieurs copies de travail. Il faut enfin qu'elle soit extrêmement peu onéreuse et que sa diffusion soit rapide, directe et générale.

C'est en prenant pour base ces principes essentiels que le chef de la Mission (l'auteur de ces lignes), demandé par le Gouvernement égyptien à l'UNESCO, est arrivé au Caire en novembre 1954 pour prendre contact avec les autorités du ministère de l'Education Nationale et de la Culture, — le Ministre, plusieurs sous-secrétaires d'Etat, le directeur général des Antiquités et ses adjoints et le Service des Relations Culturelles Egyptien. Dès l'abord le travail s'est avéré réalisable, et la collaboration non seulement franche et amicale, mais extrêmement efficace.

Très vite l'accord de principe était fait sur l'utilité d'une fondation conçue suivant de telles données et les plans commençaient à être élaborés pour le bâtiment appelé à abriter un organisme aussi nouveau et aussi particulier. Le 13 décembre 1954, le Ministre signait déjà un premier engagement pour débloquer des fonds nécessaires à la construction. Mais déjà un problème le tourmentait : celui des répercussions que la construction du Haut-Barrage allait entraîner dans le domaine des Temples de Nubie. Et il demandait en conséquence de transformer une partie du projet que nous lui présentions en faisant figurer parmi les monuments essentiels à enregistrer en premier, ces fondations égyptiennes de Nubie, de préférence aux monuments de la région thébaine, auxquels il avait été songé tout d'abord et pour lesquels l'UNESCO avait déjà donné son accord.

Aussi mit-il très aimablement à la disposition du Dr Luther Evans, directeur général de l'UNESCO, à son passage au Caire, un Dakota militaire, pour lui permettre de se rendre en Abou Simbel, le 13 janvier 1955, et de survoler également les autres sanctuaires nubiens afin de mieux juger de l'étendue du problème. Ce problème était double puisqu'il concernait d'abord l'enregistrement scientifique, mais aussi la préservation éventuelle



de ce Haut Lieu de l'Histoire devant le cataclysme qui le menace et pour lequel une intervention de l'UNESCO pouvait être si efficace. Cette visite fut très décisive et à la fin de la mission d'organisation, on était assuré que l'UNESCO accorderait un crédit plus important qu'il n'avait été primitivement prévu pour aider à cette fondation, par un nombre décuplé d'experts et que, par ailleurs, des fonds supplémentaires seraient donnés pour l'équipement technique et scientifique des diverses sections du Centre.

Fin janvier, le Centre était entièrement fondé « sur le papier » ne laissant à l'imprévu ni les détails du budget, ni l'enrôlement et les classes des fonctionnaires, ni les soins essentiels à porter au bâtiment destiné à recevoir en définitive ce foyer de la documentation égyptologique.

Dirigé par un administrateur égyptien et un conseiller de l'UNESCO il comporte, à côté du bureau de l'adjoint égyptien à l'Administrateur, trois secteurs très définis. L'un est le secteur administratif, répondant aux besoins de cette fondation indépendante travaillant en plusieurs langues et rattachée directement au ministre de l'Éducation, présidant lui-même le Conseil d'Administration ; l'autre est le secteur purement scientifique, composé de philologues et d'archéologues, chargés de préparer le travail, sur place, ou de l'effectuer dans les chantiers de relevés ; d'établir les fichiers, de réunir et de travailler la matière scientifique enregistrée. De ce secteur dépend le service de diffusion pour les documents de base, les ensembles élaborés, les projections, etc... Le troisième secteur est la section technique composée d'architectes, de photogrammètres, de dessinateurs et de photographes. De cette section dépend le Service commercial qui travaille naturellement en étroite liaison avec celui de la Diffusion.

Tel est, en un résumé trop bref et forcément extrêmement incomplet la composition de cette fondation égyptienne. Sa constitution purement nationale, on le voit, lui permet néanmoins, grâce à l'aide de l'UNESCO de pouvoir bénéficier, comme, en fait cela est le cas pour presque toutes les institutions actuelles, d'une coopération internationale. En effet, outre la Direction qui est, pour un certain temps jumelée (Administrateur secondé par le Conseiller de l'UNESCO), le projet comprend la collaboration de nombreux collègues, égyptologues étrangers, qui seront choisis en raison de leur spécialité et du besoin des travaux envisagés au programme. Ce seront les experts

qui coopéreront avec leurs collègues égyptiens, aussi bien sur le chantier, qu'au Centre même, au Caire, pour les relevés les plus délicats, et la mise au point de leur besogne afin qu'elle soit diffusée et utilisable par le plus grand nombre. Leur aide sera limitée et les missions, en principe, ne dureront chacune pas plus de 12 à 13 semaines.

Ces projets entièrement admis par le Gouvernement égyptien, furent également acceptés par l'UNESCO, ainsi que la demande de crédits que l'Égypte formulait pour une aide financière supplémentaire afin de fournir l'équipement scientifique et technique de haute qualité, et provenant de presque tous les points du globe.

Le contrat liant les deux parties fut signé le 7 mai 1955, — après accord complet du Conseil des Ministres (4 mai), — au cours d'une seconde mission du chef de la Mission de l'UNESCO qui fut, en juillet, nommé Conseiller de l'UNESCO auprès du Centre et était ainsi appelé à collaborer à nouveau avec l'Administrateur qui avait été choisi par le Ministre le lendemain des signatures du Caire. Il était juste que le premier à remplir ce poste fut celui qui avait collaboré journalièrement à la fondation de cette nouvelle institution : nous voulons parler du professeur Mustapha Amer, directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte (1).

Dès ce moment il fallait s'occuper activement de réquisitionner un local provisoire propre à recevoir les bureaux de ce Centre qui rapidement allait connaître une activité importante et abandonner les bureaux mis jusqu'alors à sa disposition, au Service des Antiquités de l'Égypte. Il fallait aussi mettre au point les statuts de ce Centre et les règlements intérieurs. Il importait également de décider du matériel qui était nécessaire au travail de relevés

(1) Nous regrettons vivement que nos excellents confrères de la Fondation Reine Elisabeth aient, dans leur *Chronique* n° 61 (Janvier 1956, Tome XXXI, pp. 105-107) reproduit les passages d'un article relatif à cette nouvelle institution, paru dans la presse du Caire (*Images*, n° 1341, 21 mai 1955). Il émane, on le voit, d'un journaliste enthousiaste et peu rompu aux strictes disciplines de l'égyptologie ; il déforme naturellement un projet dont il ne peut donner qu'une description inexacte et exagérément emphatique. Il eût certainement été plus simple et plus conforme à la rigueur habituelle à la *Chronique*, de s'informer directement auprès du Gouvernement égyptien et de publier son compte rendu officiel, soit encore de se référer à l'UNESCO et à ses notices explicatives, soit encore à l'auteur du projet lui-même...

de la première campagne sur le terrain. On passa au choix des appareils de prise de vue, en accord avec le système d'enregistrement et les formats de la documentation. Il fallait équiper le premier laboratoire photographique sur le terrain, penser aux frigidaires où films et plaques pourraient résister aux rigueurs de l'été nubien, commander les groupes électrogènes, les projecteurs, les câbles, les raccords, la remorque, etc...

L'un des groupes électrogènes a été spécialement fabriqué en Belgique pour le Centre, de 24 Kw il est sur train rouleur et possède filtre à sable et réfrigérateur ; il pourrait à l'aide des magnifiques projecteurs qui l'accompagnent éclairer tout le grand Temple de Karnak. Il n'est pas jusqu'aux machines à écrire qui n'aient été l'objet de notre sollicitude : ce sont les italiennes qui ont été choisies par l'UNESCO. Les appareils photographiques sont allemands ; le cinéma, français ; le matériel du laboratoire, américain ; certains appareils de précision, suisses, etc.

Les délais allaient être longs et nous étions presque assurés que le travail projeté en Nubie pour l'automne suivant ne pourrait se faire dans les meilleures conditions. N'importe, il fallait commencer et les craintes de constructions du barrage étaient telles, à cette époque que nous n'avions pas le loisir de perdre une saison. Quoi qu'il en soit, il était indéniable que, menacé de submersion ou non, le Grand Temple d'Abou Simbel, — que les autorités nous avaient demandé de prendre comme premier monument à relever, — était bien le joyau de Nubie, n'ayant jamais fait l'objet d'une publication d'ensemble. Nous avions là l'opportunité de rendre accessible dans sa totalité un des plus beaux sanctuaires de l'histoire.

Voici la raison pour laquelle une troisième mission en septembre 1955 nous amenait sur les rives du Nil en un moment où généralement les archéologues d'Occident demeurent encore loin des rigueurs de l'été africain. Il s'agissait d'organiser avec le professeur Mustapha Amer la première expédition du Centre en Abou-Simbel : faire construire une banquette, qui au Sud de la terrasse existante assurerait le sol pour les magasins et bureaux que nous voulions faire construire, sans compter la petite « maison » aux groupes électrogènes ; faire le plan de la première campagne qui devait avoir lieu fin décembre, et organiser, là-bas, la vie de plus de vingt personnes ; assurer les liaisons, et faire nettoyer les deux sanctuaires afin que

les photographes perpétuent des reliefs et des formes libres de dépôts adventices ; faire une fois de plus « libérer » des sables la roche qui relie les deux temples pour que les chercheurs de graffites puissent éventuellement repérer de nouvelles inscriptions rupestres, — établir le programme des relevés, — se mettre d'accord sur les experts, leur programme, — choisir une partie du personnel technique, — envisager enfin la première expédition de « photogrammétrie ».

C'est l'application « terrestre » de la méthode bien connue par stéréophoto aérienne utilisée couramment pour l'établissement des cartes géographiques et que, depuis les projets de fondation du Centre, nous avons l'intention de faire appliquer aux archives de sécurité relative à tous les monuments d'Égypte, — comme cela a commencé à être utilisé en Europe depuis quelques années et pour suivre les essais concluants de M. Poivilliers (directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures) et M. Janicot (chef des Laboratoires de l'Institut Géographique National) à la Sainte-Chapelle (1944).

Il fallait, en dernier, se procurer les deux ou trois bateaux grâce auxquels la mission pourrait se rendre en Abou-Simbel au mois de décembre et sur laquelle elle pourrait vivre tout l'hiver jusqu'à fin avril.

Mais on ne peut gagner les Temples d'Abou Simbel sans faire arrêt vers tous ces sanctuaires qui au mois de septembre respirent au soleil la joie d'être sortis des flots boueux. Aussi était-ce l'occasion de présenter à notre auditoire, en clichés de projection en couleurs, les divers monuments vers lesquels nos escales nous ont arrêtés, chapelles à moitié effondrées et toutes éclatantes de blancheur, comme le petit Kiosque de Kertassi ; temples grisâtres et recouverts de reliefs et d'inscriptions lavés de leurs rutilantes couleurs ptolémaïques et romaines, comme Dendour, Kalabsha où l'Empereur Auguste fit représenter ses prédécesseurs thébains ; Dakke au pylône maintenant isolé, axé d'une façon si peu classique Nord-Sud, romantique sanctuaire portant les souvenirs de la légendaire déesse « lointaine », — Amada, incomplet mais si pur avec ses reliefs de la xviii<sup>e</sup> dynastie et son inscription historique propre à effrayer les Nubiens enclins à se rebeller, — Ouadi es Seboua, au dromos perdu dans les sables poudreux (où fourmillent les vipères à cornes), qui conduit vers les

images de Ramsès voisinant avec le Saint-Pierre de la Basilique installée tardivement dans le sanctuaire, — Gerf Hussein, effrayant encore par ses « Djins » énormes et terribles, dominant une falaise escarpée, — Derr, loin après les cultures, le seul, presque, taillé dans la falaise orientale, où les fils de Ramsès défilent moins nombreux, cependant qu'au sanctuaire « des lions ».

Puis voici les rives de Kouban, dont l'Horus est si souvent mentionné sur les murs des temples de cette chaude Nubie, et l'évocation de la fameuse stèle relative aux chercheurs d'or, — Aniba la « Capitale », les fouilles de Reisner, la tombe de haut fonctionnaire : Pennout, — la recherche du Temple encore enseveli, l'immense plaine qui s'étend de l'ancienne à la nouvelle capitale, et notre arrivée devant la digue déserte, menant au « Lycée » et à « l'Hôpital » de Nubie. Enfin Kasr Ibrim, et son rocher fameux, tout rose au coucher du soleil ; ces couleurs irréelles du Nil rougi par les alluvions ferrugineux de l'Atbara ; les palmiers que, pour une fois, on peut voir hors des eaux, une chaleur étouffante qui projette sur nos têtes une sorte de chape intolérable ; tout cela, y compris les vols d'oiseaux extraordinaires, des multitudes de bêtes à plumes sur les bancs de sable au milieu du Nil, les quelques crocodiles paresseux des entours d'Abou-Simbel, les dons de « *Bettih* » (pastèques locales) qu'à chaque escale les « *gaffir* » viennent nous apporter, — tout cela forme la toile de fond inoubliable d'une expédition d'été vers le sanctuaire de prédilection de Ramsès. La présence étonnante que l'on ressent devant ces personnages qui sortent de la pierre vous surprend : à part le dieu Rê-Horakhté dominant la porte du Grand Sanctuaire, ce sont uniquement les membres de la « Famille » qui vous accueillent sur la façade du Petit comme du Grand Temple. L'impression vous traverse et ne peut vous abandonner. C'est bien un berceau, un havre, une Chapelle pour la grandeur du seul Ramsès entouré des siens ; le Dieu et le Roi sont confondus au bénéfice de la personnalité royale : il y a une « présence » indéniable.

On a peine à se dégager de cette crique bénie et lointaine. Mais on sait que fin décembre elle accueillera, sur trois bateaux, au moins, toute la première équipe de techniciens réunis, eux aussi, en une seule famille, qui exécuteront le premier relevé : le Dr Ch. Nims a été choisi pour entraîner les photographes égyptiens à la technique du travail sur les reliefs et les piliers, sans oublier l'établis-

sement méticuleux des « raccords » entre les différentes scènes photographiées. Le même est chargé d'enregistrer toute la paroi de la bataille de Kadesh, pour reconstituer, par un montage, la scène sur une grande échelle, il doit aussi prendre tout, en détail. De plus il lui a été demandé de faire les photos stéréoscopiques de la même paroi, afin de permettre aux philologues et aux archéologues de mieux étudier les détails, une fois loin du monument. Le Dr S. Donadoni est chargé d'entreprendre les fiches de description archéologique et philologique de la façade et des chapelles extérieures, puis celles qu'il faut établir pour les salles latérales du « Trésor ». Le Dr Cerny, qui doit arriver après, révisera toutes les inscriptions historiques copiées et établira la copie aussi définitive que possible de la fameuse « stèle du Mariage ». Des égyptologues égyptiens, parmi eux le Dr Bachir, l'inspecteur Chaffik Farid, devront se joindre dès le premier jour à la mission et l'inspecteur en chef Labib Habachi doit mettre au point, avec le Dr J. Cerny, la copie des graffites extérieurs, de l'époque pharaonique. Deux photographes égyptiens sont prévus, un architecte. Un dessinateur sera affecté pour cette première année aux scènes où figurent les étrangers ; puis à la fin de la saison, deux hellénistes, professeurs aux universités du Caire et d'Héliopolis : Abdel el Latif et Bernand devront repérer et copier tous les graffites grecs, carriens, phéniciens, etc., et même modernes, figurant sur la façade du grand sanctuaire.

Dès le début de la mission, le Plan-Clé sera établi mur par mur, salle par salle, avant tout autre travail, pour que les relevés de toute nature portent toujours la numérotation définitive, qui sera aussi en accord avec les clichés photographiques immédiatement développés et enregistrés, tous les soirs sur le chantier.

Enfin, le plus difficile à organiser était la composition et l'arrivée de la mission photogrammétrique. Méthode encore discutée par certains, inconnue par la plupart, ni l'UNESCO ni l'Égypte ne voulaient ni pouvaient en faire les frais pour cette première année. Ce fut donc un geste généreux de la France, dû à la grande compréhension du directeur des Relations Culturelles, M. de Bourbon-Busset, à la sage confiance et lucide générosité du général Hurault, directeur de l'Institut Géographique National, à l'enthousiasme de M. Poivilliers, créateur du célèbre appareil de restitution photogrammétrique, qu'une mission des trois plus grands spécialistes français de photogrammétrie (Poi-

villiers, Janicot et Hurault) doit venir bénévolement, prenant tout à ses frais (matériel spécial de prise de vue, son transport : 350 kgs par avions, et tout le montant des restitutions de clichés de la première campagne), afin d'assurer les essais sur ces sanctuaires nubiens et s'efforcer de procéder aux relevés d'une partie des deux temples d'Abou-Simbel. Ils seront aidés par leurs collègues égyptiens : le professeur Tulba et le professeur Hasan Mostapha.

Bientôt, nous l'espérons, nous pourrons tenir notre auditoire au courant des travaux qui vont commencer. Les « pionniers » de cette première campagne rencontreront certainement des difficultés inhérentes à toute organisation à ses débuts, mais nous demeurons persuadés que cette expérience nouvelle où Égyptiens et collègues étrangers vont coopérer fraternellement pour un même but, animés d'un même idéal, resserrera encore les liens qui, sur ce plan scientifique, ne feront que devenir plus étroits au cours de chaque campagne.

Cependant, puisque les eaux basses permettaient de visiter la Nubie telle qu'elle se présentait encore il y a quarante ans, il n'aurait pas été possible de clore cet exposé illustré de vues en couleurs, aux tonalités si différentes à cette période de l'année, sans achever notre pèlerinage dans l'île de la Bonne Déesse Isis : Philae, aux reflets de perle. Et nous voulons finir en évoquant ce Kiosque, ces pylônes aux reliefs si vivants, cette étonnante colonnade, conception d'un monde hellénisé dans une Égypte déjà romaine où pas un chapiteau ne rappelle l'autre ; vers cette chapelle où le Génie du Nil est tapi dans sa grotte rocheuse non loin de l'île de Bigge ; vers ce mammisi compris dans la tour du pylône, — et aussi vers cet espoir qui renaît de sauver des eaux le sanctuaire. Il est fortement question, en effet, de reprendre — à la faveur de la construction du Haut-Barrage — le projet naguère lancé par Et. Drioton et l'architecte Rostom, et ceindre l'île d'une sorte de rempart formé de murs reliant la rive aux îles entourant presque le Sanctuaire. Ainsi défendue de trois côtés par cette ceinture de pierre, l'île serait préservée dans son bassin délicat : la rive reprendrait son aspect verdoyant en direction des carrières de Syène et si le monstrueux et inévitable progrès arrivait à engloutir ce qui reste de Nubie préservée, le Sanctuaire de la Déesse, au moins, bénéficierait enfin de l'indulgence d'un destin demeuré jusqu'ici par trop implacable.

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE  
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT  
PARIS-5<sup>e</sup>

## COMPOSITION DU BUREAU

Président. . . . .	MM. Pierre MONTET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.
Vice-Présidents. . . . .	Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre.  Maurice ALLIOT, Professeur d'Égyptologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
Secrétaire. . . . .	M <sup>me</sup> Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conservateur en chef (f.f.) du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à l'École du Louvre.
Trésorier. . . . .	M. VALEUR.
Correspondance. . . et <b>Bulletin</b>	Administrative et Scientifique : M <sup>me</sup> Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1 <sup>er</sup> .  Financière : M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16 <sup>e</sup> .
Compte de chèques postaux	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 <sup>e</sup> Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

## REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur . . . . .	MM. Pierre MONTET Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue. 20, rue de Longchamp, Paris-16 <sup>e</sup> .
Commission de publication. . .	A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études. J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.
Secrétariat . . . . .	J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15 <sup>e</sup> .